



Recherche en bref



LES MÊMES FACTEURS DE RISQUE PRÉDISENT LA MAJORITÉ DES TYPES DE RÉCIDIVE

Question : Les mêmes facteurs de risque s'appliquent-ils à tous les types de délinquants?

Contexte : La plupart des décisions prises par les intervenants du système de justice pénale sont fondées sur le risque de récidive des délinquants. De nombreux travaux de recherche portent sur la définition des facteurs liés au risque de récidive des délinquants, qui comprennent des caractéristiques telles que les antécédents criminels, le mode de vie instable (chômage, déménagements fréquents) et les mauvaises fréquentations.

Il arrive fréquemment que les délinquants classés dans les différentes catégories reçoivent des traitements différents au sein du système de justice pénale. Par exemple, les délinquants souffrant de problèmes de santé mentale peuvent être transférés d'un établissement correctionnel vers le système de soins de santé pour recevoir un traitement. Diverses politiques liées à la gestion des délinquants ont été élaborées en fonction du type de crime commis. Par exemple, les délinquants sexuels sont souvent aiguillés vers des programmes de traitement spécialisés et il s'agit du seul type de délinquant qui soit tenu de s'enregistrer une fois la peine expirée.

La principale hypothèse sur laquelle on se fie pour offrir des traitements différents aux délinquants est que la nature des facteurs de risque et des besoins criminogènes des délinquants varie de façon systématique chez les délinquants. Les besoins criminogènes

désignent les caractéristiques qui sont appelées à changer chez les délinquants; si les besoins d'un délinquant sont atténués, celui-ci risque moins de récidiver (p. ex. toxicomanie). Les quelques travaux de recherche qui ont été menés sur ce sujet jusqu'à maintenant semblent indiquer que les mêmes facteurs de risque s'appliquent aux différents groupes de délinquants. Par conséquent, il est nécessaire de mener une étude plus approfondie afin de déterminer la mesure dans laquelle il existe des facteurs de risque distincts pour différents types de délinquants.

Méthode : Un examen d'études effectuées par le passé a permis de se pencher sur l'aspect commun des facteurs de risque. Plus précisément, des études exhaustives ont déjà ciblé les principaux facteurs de risque de trois types de récidive : a) récidive générale parmi les délinquants adultes de sexe masculin, b) récidive violente parmi les délinquants souffrant de troubles mentaux et c) récidive sexuelle parmi les délinquants sexuels. Ces études étaient toutes des méta-analyses quantitatives qui ont permis de comparer directement l'ampleur et l'orientation des effets chez les différents types de délinquants.

Réponse : Les facteurs de risque étaient semblables pour les trois types de récidive parmi les trois types de délinquants. Les récidives générale, violente et sexuelle étaient liées à l'âge, aux antécédents criminels, aux mauvaises fréquentations, à la toxicomanie et à un trouble de la personnalité antisociale.

Les facteurs qui n'étaient pas liés à la récidive étaient également semblables. Pour tous les groupes, il n'y avait aucune corrélation significative entre la récidive et la détresse personnelle, la psychose (même pour les délinquants souffrant de maladies mentales) ou le degré de la violence de l'infraction à l'origine de la peine.

On a toutefois noté quelques différences en ce qui concerne la récidive sexuelle. Les délinquants appartenant à une minorité visible présentaient un risque plus élevé de récidive générale et violente que les autres délinquants, mais pas de récidive sexuelle. De plus, les intérêts sexuels déviants étaient liés à la récidive sexuelle des délinquants sexuels, et non pas à la récidive générale.

Dans l'ensemble, le degré d'uniformité des facteurs de risque était saisissant. Même si les intervenants du système correctionnel et du système de soins de santé traitent les délinquants souffrant de maladies mentales, les délinquants sexuels et les délinquants adultes de la population carcérale générale de façon différente, ces délinquants ont en commun la plupart des facteurs de risque.

Répercussions sur les politiques :

1. Les procédures d'évaluation du risque conçues pour les délinquants de la population générale pourraient s'appliquer de façon générale à tous les types de délinquants.

2. Les interventions qui sont employées auprès des délinquants de la population carcérale générale pour réduire leur risque de récidive pourraient être utilisées auprès de sous-groupes distincts. Par exemple, dans le cas des délinquants souffrant de maladies mentales, des interventions ciblant le mode de vie instable et les mauvaises fréquentations contribueraient davantage à réduire la récidive criminelle que les interventions axées seulement sur la psychose et la détresse personnelle.
3. Les intérêts sexuels déviants constituent un élément particulièrement préoccupant de l'évaluation et du traitement des délinquants sexuels. Certains délinquants sexuels ne démontrent aucun intérêt à l'égard de comportements sexuels illégaux ou très inhabituels. Cependant, ceux qui sont attirés par ce genre de comportements pourraient nécessiter des stratégies spéciales en matière d'intervention et de gestion.

Source : Hanson, R. K. « The psychological assessment of risk for crime and violence », *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, n° 50 (2009), p. 172-182.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2840 Téléc. : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@ps.gc.ca

Le présent article est également disponible sur le site Web du Ministère à www.securitepublique.gc.ca